



Mi temps therapeutique apres accident de travail

Par **Martin**, le **03/09/2011** à **19:20**

Bonjour,

Je suis en arret pour accident de travail depuis 1 mois. JE TRAVAILLE DANS UNE MAISON DE RETRAITE ET C'EST LA TROISIEME FOIS QUE JE ME FAIS MAL AVEC LA MEME PERSONNE, car ce n'est plus possible de lui faire la toilette si on est seule trop raide.

Je l'ai signalé à plusieurs reprises mais par manque d'ecoute et de personnel il faut faire quand meme.

J'ai tres mal et je me bloque sans raison dos(lombalgie et cruralgie)

Le medecin me dit qu'il faut que j'aille voir le medecin du travail et me faire mettre une inaptitude ce que je ne souhaite pas vraiment je prefererai un mi temps therapeutique mais mon medecin traitant dit que c'est trop tôt (1 mois d'arret)et qu'il ne peut pas m'arreter pendant des mois

pouvez vous me dire ce qu'il faut faire

merci d'avance

Par **azerty06**, le **07/09/2011** à **01:43**

Bonjour,

Si vous êtes en arrêt pour accident du travail, vous allez forcément devoir passer par le médecin du travail lors de votre reprise. Toutefois, en tant que salarié, vous avez le droit de demander de votre propre initiative une visite de pré-reprise. Votre employeur n'a pas nécessité d'être au courant.

La visite de pré-reprise : c'est que vous êtes en arrêt mais que vous demandez à voir le

médecin du travail pour étudier votre retour (même si c'est dans quelques semaines).
Pensez bien que le généraliste est généraliste alors que le médecin du travail est seul compétant pour constater votre état de santé par rapport à votre poste de travail. Allez-y, demandez un RDV de pré-reprise. Vous lui expliquerez que c'est la 3ème fois que cela vous arrive, que... ceci cela.... vos conditions de travail , etc... Faites-lui comprendre que vous tenez à votre travail, que vous avez envie de reprendre mais vous souhaiteriez un aménagement de votre poste ou une reprise à mi-temps.
Le médecin du travail, c'est celui qui vous écoutera le mieux.

Ne restez pas fixé sur cette "même personne" qui vous a causé un soucis pour la 3ème fois. Comme vous le savez, il pourra y avoir d'autres personnes comme elle un jour. Donc vos maux vont s'amplifier. Parlez avec généralité de votre travail à votre médecin du travail, pas d'une personne fixe.

La visite de pré-reprise me semble donc la meilleure solution pour vous.

Pour info, s'il juge que vous êtes inapte temporairement, il demandera à votre médecin généraliste de vous prolonger.

Bon courage à vous.

Par Martin, le 07/09/2011 à 08:55

merci pour votre reponse j'ai pris rdv avec le medecin du travail et je vais voir si il peut m'accorder un mi temps therapeutique car je voudrais reprendre mais je me bloque alors j'ai peur de faire tomber un residant si ça m'arrive pendant un transfert.